



**À tous les députés et toutes les députées
de l'Assemblée nationale du Québec**

Québec, le 26 avril 2006

**Étiquetage obligatoire des OGM :
Une promesse, c'est une promesse !**

Madame la députée,
Monsieur le député,

Comme vous le savez, une écrasante majorité (79 %) ⁱ des Québécois et Québécoises sont en faveur de l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des OGM (organismes génétiquement modifiés).

La norme fédérale « volontaire » d'étiquetage des OGM adoptée il y a plus de deux ans a été absolument sans effet puisqu'on n'a encore répertorié aucun produit étiqueté « avec OGM » au Canada.

La CAPA (Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation) a remis un rapport unanime en juin 2004 concernant la sécurité alimentaire. La recommandation 18 était très claire : « *La Commission recommande que le gouvernement [du Québec] opte pour l'étiquetage obligatoire des aliments génétiquement modifiés. Dans le cas des produits dérivés d'OGM ou contenant de tels organismes, l'obligation s'applique à partir d'un seuil minimum, harmonisé avec celui de l'Union européenne.* »

Le programme du Parti libéral du Québec prévoit l'étiquetage obligatoire des OGM et Jean Charest a fait une promesse très claire à cet égard lors de la dernière campagne électorale. Aujourd'hui, plus de trois ans après l'élection, les citoyens et les citoyennes attendent toujours l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec.

Greenpeace tient à souligner les efforts déployés par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour tenter de convaincre ses homologues provinciaux et fédéral du bien-fondé de l'étiquetage obligatoire. Afin de renforcer la position du Québec lors de la prochaine rencontre des ministres de l'Agriculture (du 26 au 29 juin prochain à Terre-Neuve), le gouvernement du Québec devrait déposer immédiatement un projet de loi ou de règlement pour mettre en application la recommandation 18 du rapport de la CAPA.

Nous vous invitons à signer une déclaration d'appui à l'étiquetage obligatoire des OGM

Afin de souligner le manque de progrès probant dans le dossier de l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec, Greenpeace invite tous les députés et toutes les députées à signer personnellement une déclaration d'appui à l'étiquetage obligatoire des OGM. Svp, remplissez la déclaration ci-jointe et retournez-la nous le plus rapidement possible. Greenpeace s'engage à publier la liste de tous ceux et celles qui auront signé ou non cette déclaration. Si l'étiquetage obligatoire des OGM n'est pas adopté d'ici à la prochaine élection, Greenpeace se fera un devoir d'informer les électeurs et les électrices de la position de chacun des député(e)s à ce chapitre.

Pour compléter cette démarche, Greenpeace organise, **le jeudi 11 mai prochain**, une séance publique de signature de la déclaration. Les médias seront présents et, bien sûr, nous vous invitons cordialement à être des nôtres. La séance aura lieu **devant l'Assemblée nationale, de 11 h à 14 h**. Pour l'occasion, Greenpeace présentera une animation amusante pour illustrer le progrès de la séance de signature.

Des intervenants de la scène politique non parlementaire seront également invités à venir signer une déclaration similaire (André Boisclair, des représentants de Québec solidaire, etc.). Des groupes de la société civile seront aussi invités (agriculteurs, consommateurs, syndicats, etc.).

Greenpeace espère recevoir rapidement votre déclaration par la poste ou par télécopieur. Si vous souhaitez assister personnellement à l'événement du 11 mai et signer votre déclaration sur place, veuillez s'il vous plaît nous en aviser par téléphone.

Entre-temps, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Éric Darier
Responsable de la campagne OGM
Greenpeace

Opération Étiquetage obligatoire des OGM
Greenpeace
454, rue Laurier Est
Montréal (QC) H2J 1E7
Téléphone. : (514) 933-0021, poste 15
Télécopieur. : (514) 933-1017

ⁱ Sondage Léger Marketing, octobre 2005. 79 % des Québécois veulent que le gouvernement du Québec impose l'étiquetage obligatoire des OGM et 71 % veulent que cela soit fait avant la fin du mandat du gouvernement actuel. Si on met de côté les répondants qui *ne savent pas* (8 %), la proportion de Québécois qui souhaitent que le gouvernement du Québec impose l'étiquetage obligatoire des OGM passe à plus de 85%

DÉCLARATION CONCERNANT L'ÉTIQUETAGE OBLIGATOIRE DES OGM AU QUÉBEC

Je soussigné, _____,

député(e) de _____,

m'engage à promouvoir et à appuyer un projet de loi ou de règlement en faveur de l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM) au Québec, comme le recommandait d'ailleurs unanimement la CAPA dans son rapport de juin 2004. Le projet devra être adopté le plus rapidement possible et certainement avant les prochaines élections québécoises.

J'appuie également les efforts du gouvernement du Québec pour convaincre les provinces canadiennes et le gouvernement fédéral d'adopter eux aussi des mesures pour rendre obligatoire l'étiquetage des OGM.

Signature : _____

Date et lieu : _____

Prière de retourner cette déclaration dûment remplie et signée par la poste ou par télécopieur :

Opération Étiquetage obligatoire des OGM
Greenpeace
454, rue Laurier Est
Montréal (QC)
H2J 1E7
Téléphone : (514) 933-0021, poste 15

Télécopieur : (514) 933-1017